

# Les ouvrières de la soie dans le Bas-Dauphiné sous la Troisième République

Andrée Gautier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Gautier Andrée. Les ouvrières de la soie dans le Bas-Dauphiné sous la Troisième République. In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1996. Mémoires d'industries. pp. 89-105;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1996.1599>

[https://www.persee.fr/doc/mar\\_0758-4431\\_1996\\_num\\_24\\_2\\_1599](https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1996_num_24_2_1599)

---

Fichier pdf généré le 04/04/2018

## Résumé

La proximité de la fabrique lyonnaise a favorisé dans toute la région du Bas-Dauphiné l'implantation de soieries, en particulier entre Moirans et Bourgoin, avec un important centre à Voiron. Durant toute la durée de la IIIe République, le tissage de la soie a occupé des ouvriers, et surtout des ouvrières souvent très jeunes. Les situations de travail pouvaient varier, selon la période envisagée ou selon la taille et la situation de la fabrique. Du petit atelier campagnard à l'«usine-pensionnat», les différences étaient évidentes. Cependant, des constantes peuvent être relevées en ce qui concerne les médiocres salaires, la durée de la journée, le plus souvent excessive, et les conditions de travail, généralement mauvaises.

Des sources documentaires assez riches, en particulier les dossiers de la série M, des Archives départementales de l'Isère, retraçant les mouvements de grève, ont permis de sortir de l'ombre ces ouvrières anonymes.

## Abstract

Gautier (Andrée). — The silk women workers in the Bas-Dauphiné under the Third Republic  
The nearby «fabrique lyonnaise» helped the silk industry to develop all over the «Bas-Dauphiné», particularly between Moirans and Bourgoin, Voiron being an important centre. Throughout the third Republic, silk weaving often employed young workers, mostly women. The organization and conditions of work varied according to the period considered or the size and location of the factory. From the small country workshop to the «convent-factory», the differences were conspicuous. However, several common points can be found : low salaries, long working days and usually bad working conditions. Thanks to some interesting documents such as the records of strike actions from the «M series», the life of those anonymous women factory workers has been brought to light.

# Les ouvrières de la soie dans le Bas-Dauphiné sous la Troisième République

Andrée Gautier

« **T**RAVAUX et luttes de femmes », ainsi avons-nous sous-titré un précédent ouvrage <sup>(1)</sup>, dans lequel notre objectif premier était d'appréhender un monde qui avait encore été peu exploré : celui des « soyeuses » du Bas-Dauphiné <sup>(2)</sup>. Celles-ci faisaient à double titre partie des oubliés de l'histoire : comme ouvrières, et comme femmes. Pour ce faire, nous disposions d'une documentation importante, en particulier dans les dossiers de grèves des Archives départementales de l'Isère, (cotés de 166 M1 à 166 M25), complétés par la lecture des journaux locaux, et des rapports d'inspecteurs du travail. Car la grève étant, selon l'expression de Michelle Perrot, « un événement qui parle et dont on parle » <sup>(3)</sup>, les rapports dressés à cette occasion nous permettent de recueillir des renseignements précis sur un quotidien qui sans cela nous échapperait. Du quotidien, il est aussi beaucoup question dans les dossiers des Syndicats libres féminins de l'Isère, (classés aux mêmes Archives départementales dans la série 35 J). Nous avons aussi rencontré d'anciennes ouvrières, de vieilles dames ayant travaillé à partir des années 1910, trop peu malheureusement. Elles nous ont fourni des détails précieux, et nous ont toutes parlé de leur métier – tisseuse, dévideuse, etc. – en accompagnant leurs paroles des gestes retrouvés, et en évoquant la grande fierté qu'elles en ont gardé : celle du travail bien fait.

(1) *Les ouvrières du textile dans le Bas-Dauphiné sous la Troisième République*, thèse de Troisième cycle soutenue en 1983 à l'Université de Lyon II, sous la direction du professeur Y. Lequin.

(2) Plus précisément, il s'agit ici de la région comprise entre Moirans et Bourgoin. Cette région est indifféremment nommée Bas-Dauphiné et Nord-Dauphiné.

(3) M. PERROT, *Les ouvriers en grève, France, 1871-1890*, Paris, Mouton, 1974.

1. L'usine et son personnel, vers 1900 (carte postale).



## DES ENFANTS ET DES FEMMES

A la fin du Second Empire, l'industrie de la soie a des assises solides en Bas-Dauphiné, et elle les maintiendra malgré quelques accidents de parcours durant presque toute la Troisième République.

Avec la mécanisation des métiers, l'industrie de la soie devient un secteur réservé aux femmes. Elles conquièrent en fait la partie du travail la plus noble, le tissage proprement dit. Dans les petits ateliers familiaux, l'homme tissait alors que les femmes et les enfants effectuaient les travaux de préparation : dévidage et ourdissage. Pour l'homme, le transfert se fait vers l'entretien de la mécanique et la surveillance de l'ouvrage : il devient « gareur » ou contremaître. Cette évolution se retrouve dans la rédaction des documents où les mots « ouvrier » et « tisseur » se féminisent. Un seul secteur un peu marginal conserve une majorité d'hommes : les impressions sur étoffes de Jallieu et de Bourgoin. Mais ce qui doit avant tout être souligné, c'est la jeunesse des « soyeux » et surtout des « soyeuses ». En 1872, les enfants de moins de 16 ans représentent 20 % de l'ensemble des ouvriers et ouvrières. Soixante ans après, en 1931, 25 % des ouvriers et ouvrières ont moins de 20 ans <sup>(4)</sup>. Il ne nous reste malheureusement que quelques traces de cette présence des très jeunes dans les soieries. C'est presque le silence autour d'un phénomène parfaitement intégré au fonctionnement de la société rurale.

La loi du 19 mai 1874, qui prévoit des limitations d'horaires pour les mineurs, n'est pratiquement pas respectée, et les inspecteurs chargés de

(4) Arch. dép. Isère, 162 M3, et P. BARRAL, *Le département de l'Isère sous la Troisième République*, Paris, A. Colin, 1962, p. 210.

visiter les ateliers ne sont pas assez nombreux. Ce sont cependant leurs procès-verbaux qui nous font connaître les irrégularités commises durant toute la période étudiée. Dans les moments de presse, les usiniers incitent les parents à envoyer les écoliers dans les fabriques. Et de leur côté, les parents réclament du travail pour leurs jeunes enfants. Quoi de plus naturel en effet, pour compléter le revenu familial, que d'envoyer à la fabrique le garçonnet ou la fillette qui dès son plus jeune âge a aidé aux travaux de la ferme ? Certains inspecteurs d'Académie s'inquiètent devant le nombre de ceux qui quittent l'école avant douze ans, ou sans avoir obtenu le certificat d'études. En 1900, les 225 mineurs employés dans trois fabriques (Moulinage Couilloux à Sainte-Blandine, Soierie Veyre à Saint-Bueil, Soierie Collomb à Saint-Nicolas-de-Macherin) travaillent entre 12 h 45 et 13 h 30 par jour...<sup>(5)</sup>. Pour mieux détourner la loi, on va jusqu'à falsifier les livrets de travail, en n'y faisant pas figurer les dates de naissance ou en les modifiant.

Les ruses pour cacher ces enfants lors de la visite de l'inspecteur du travail sont nombreuses. D'anciennes ouvrières en parlent encore, parfois avec un brin de malice dans l'œil. Pour elles, n'était-ce pas comme un jeu de devoir rester à la cave, dans un placard, aux toilettes, pour tromper le visiteur ? Mais l'on peut aussi imaginer leurs terreurs lorsqu'elles sont abandonnées un long moment. Que doivent ainsi ressentir ces fillettes de la région de Saint-Marcellin que l'on cache dans le ruisseau dont le courant fait fonctionner les métiers, vers la roue motrice ? Toute une complicité se noue dans la fabrique. Le concierge court prévenir le directeur de l'arrivée de l'inspecteur, les employés ne retrouvent pas le registre des ouvriers, ni les livrets et certificats des enfants, quelqu'un se poste vers la cache. Les inspecteurs eux-mêmes ferment souvent les yeux, et ils sont peu nombreux à tenter de dénoncer cet état de fait.

Si les journées sont longues pour les enfants, elles le sont aussi pour les adultes : 14 heures en 1870, puis 12, 11 et 10 heures à partir de 1904. Horaires appliqués du lundi au samedi, avec parfois une heure de sortie avancée le dernier jour de la semaine. Cependant, le travail peut être irrégulier, fluctuant selon les commandes. La soierie s'est trouvée frappée de plusieurs grandes crises entraînant le sous-emploi ou le chômage. C'est par exemple ce qui se produisit en 1877. Les fabricants avaient au début de l'année un stock important de soies achetées au prix fort, la récolte ayant été très mauvaise. Or, devant le prix élevé des étoffes de soie pure, les commandes et les ventes s'effondrèrent. Les fabrications ralentirent, tout d'abord sur les métiers lyonnais dont la moitié dut s'arrêter. Ces difficultés contraignirent la Fabrique lyonnaise

(5) Arch. dép. Isère, 162 M4. Procès-verbaux d'inspecteurs du Travail du 4.06.1900.

à changer ses fabrications : elle remplaça les étoffes de luxe par des tissus bon marché, et accéléra la mécanisation.

A partir des années 1880 apparaissent d'autres tissus qui s'imposent rapidement : mélanges de coton et de laine, crêpes, gaze, mousselines.

## GRANDEUR ET MISÈRE D'UNE INDUSTRIE

En 1885, le Syndicat professionnel de l'Union des Ouvriers tisseurs et similaires de Lyon adresse au président de la Chambre des députés une pétition dans laquelle il rappelle « le mal qui tue » l'industrie de la soie, et demande l'aide des pouvoirs publics. En effet, si dans le Bas-Dauphiné l'extension ne s'arrête globalement pas durant les années difficiles, la situation n'est pas florissante. Ce sont les ouvriers et ouvrières qui ont le plus à souffrir de l'abaissement des prix de façon qui diminue de moitié de 1885 à 1901.

L'essor reprend ensuite, non sans à-coups et crises périodiques, dus pour l'essentiel à la concurrence des soies suisses et à la généralisation du protectionnisme. Les prix continuent de baisser, avec eux les profits, et par conséquent les salaires. Les années les plus mauvaises, 1903 et 1904, sont marquées par les dépôts de bilans et le chômage. De nouveaux fléchissements de la production se font sentir en 1907 et 1911. Mais en 1914, la prospérité est revenue et les commandes affluent dans les ateliers.

Le désarroi créé dans les soieries par la déclaration de guerre est en effet de courte durée. Les fabriques bénéficient du fait que leur main-d'œuvre est en majorité féminine : leur production n'est pas désorganisée. Les patrons ou les directeurs sont remplacés par leurs épouses, de jeunes tisseurs prennent la place des gareurs, avant d'être eux-mêmes appelés au front. Après les premières annulations de commandes, venues surtout d'Allemagne, et les retards de paiements, la situation se retourne : l'Angleterre, l'Amérique demandent de beaux tissus, pour lesquels il n'y a plus la concurrence de l'Allemagne et de l'Italie, la France a besoin de tissus de deuil... L'armée devient un client important et réquisitionne un certain nombre de métiers. Les industries de la toile et de la laine font même un retour spectaculaire dans la région, les usines du Nord étant occupées. Grâce aux cours d'eau, le manque de houille n'affecte que faiblement l'industrie. Aussi, la production de la Fabrique lyonnaise, qui diminue de moitié en 1915, dépasse-t-elle à la fin de la guerre celle de 1913. Les ouvrières profitent de cette activité. Certaines sont allées s'embaucher dans les usines d'obus où elles sont mieux payées, d'autres ont pris la tête de la ferme ; aussi, celles qui restent dans les tissages ne chôment-elles pas.

La guerre permet donc à la soierie, non seulement de se maintenir dans l'euphorie d'une phase de renouveau, mais encore de conquérir des marchés et de faire plus largement connaître ses fabrications. Période qu'il faut paradoxalement qualifier ici d'heureuse, et qui se prolonge jusqu'en 1926, seulement interrompue en 1921 par quelques mois de stagnation. Malgré les charges dont se plaignent les employeurs, ils sont alors nombreux à investir dans un tissage. Les petites et moyennes usines se multiplient, confirmant le mouvement amorcé avant la guerre.

Une autre tendance se précise : les fabriques s'établissent à la périphérie des villes, et même en pleine campagne. Ce choix a été favorisé par la diffusion de l'électricité et par l'amélioration des moyens de communication par route. L'usine se rapproche de la main-d'œuvre, et les ateliers ruraux envahissent les plus petites communes : Saint-Aupre, Biliou, Valencogne, Miribel-les-Échelles. Dans huit cantons du Bas-Dauphiné, on estime qu'après la guerre, une famille sur trois vit du tissage, en atelier ou à domicile, où le tissage mécanique s'est aussi répandu<sup>(6)</sup>.

## LE TEMPS VOLÉ

En 1919 est adoptée la loi dite de la « semaine anglaise » qui libère les ouvriers le samedi après-midi et réduit aussi à huit heures la journée de travail, marquant ainsi un tournant important dans la vie ouvrière. Cependant, son application va rencontrer des résistances importantes. Comme précédemment pour le travail des enfants, les manières de tromper la vigilance des inspecteurs sont nombreuses et ceux-ci, on le sait, ne sont pas toujours disposés à gêner les industriels. Les employeurs présentent une tendance très souvent relevée à « ignorer » les lois ou règlements qu'ils doivent appliquer. Il est ainsi possible de retrouver à vingt années de différence des faits identiques.

En 1905, l'inspecteur du travail dresse, pour les régions de Saint-Marcellin, La Tour-du-Pin et Grenoble, 149 contraventions, toutes industries confondues. Mais il note que la plupart d'entre elles concernent les tissages et les soieries où « *un grand nombre d'industriels ont feint d'ignorer les nouvelles dispositions ramenant l'application de la loi de 10 h* »<sup>(7)</sup>. En 1925, c'est une ouvrière qui écrit : « *Nous faisons toujours 10 h malgré que nous ayons eu la visite de l'inspecteur du travail* »<sup>(8)</sup>.

Durant les années qui suivent la promulgation de la journée de 8 heures et de la « semaine anglaise », les ouvrières adressent ainsi à

(6) D'après J. JOUANNY, *Le tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné*, Thèse de Lettres, Grenoble, 1931.

(7) Arch. dép. Isère, 162 M4. Procès-verbal d'inspecteur du Travail du 24.06.1905

(8) Arch. dép. Isère, 35 J 14. Lettre du 28.04.1925

l'inspection du travail, par l'intermédiaire du Syndicat libre féminin du Textile, quantité de demandes d'intervention pour non-application de la loi. Il est vrai que les employeurs ont la possibilité d'obtenir une dérogation pour des heures supplémentaires, à condition d'avoir l'accord des déléguées ouvrières. Ils semblent en avoir abusé sous maints prétextes : remplacement des jours fériés ou des jours chômés pour raison technique, commande urgente, etc. Plusieurs d'entre eux continuent d'appliquer le principe des « portes ouvertes », incitation aux journées longues. Par exemple, chez Bickert à Moirans, en 1922, les ouvrières peuvent aller travailler plusieurs heures avant l'ouverture réglementaire, et repartir le soir quand elles veulent. Certaines font ainsi 12 à 14 heures par jour, créant une dure concurrence pour celles qui se contentent de faire la journée normale et sont de ce fait moins appréciées. On leur demande aussi d'être à l'atelier le samedi après-midi, en principe chômé<sup>(9)</sup>. Chaque minute supplémentaire compte, puisque certains employeurs n'hésitent pas pour tromper leurs ouvrières à avancer les horloges le matin, et à les retarder le soir...

Dans plusieurs soieries où les ouvrières ne se déplaçaient plus pour venir travailler le samedi matin, les horaires de la semaine sont groupés sur cinq jours. Mais dès qu'il y a surcharge de travail, des heures supplémentaires sont ajoutées le samedi, et l'on en revient à la situation d'avant 1919. De 1925 à 1928, les inspecteurs relèvent encore des semaines de 53 et 55 heures. Ensuite commencent à être signalés des diminutions d'horaires et des chômages complets. Pourtant, dans le même temps, certaines ouvrières peuvent faire de 12 à 14 heures par jour lorsqu'une commande urgente arrive.

Une dernière crise survient en 1930, qui porte un coup fatal à la plupart des ateliers. Malgré cela, de nombreux usiniers instituent le travail en équipe, ce qui provoque en 1934 un vœu du conseil général pour sa suppression dans une industrie « où rien ne le justifie ». Il ne semble pas avoir été suivi d'effet : dans un *Rapport sur le travail des femmes aux machines industrielles* daté de 1936, Mademoiselle Vion, déléguée des Syndicats libres, indique que l'usage de la double équipe s'est répandu. Il est vrai que les mères de famille le préfèrent parfois. Ce système implique un horaire pouvant aller jusqu'à sept heures sans coupure. La même année, *La Vie Sociale* reproduit une lettre qu'Eugénie Cottin, présidente de l'Union des Syndicats chrétiens du textile, adresse au ministre du Travail, dans laquelle elle insiste sur les conséquences de cette organisation sur la santé des ouvrières, et fait remarquer qu'elle « rend impossible le contrôle de l'application de la loi de 8 h ». Certaines ouvrières travaillent jusqu'à 12 heures par jour, alors que d'autres chôment...<sup>(10)</sup>.

(9) Arch. dép. Isère, 35 J 34. Lettre de Mademoiselle Berthollon du 3.11.1922.

(10) Arch. dép. Isère, 35 J 124. *La Voie Sociale* se définit comme « Organe d'Action Syndicale Chrétienne ».

En 1937 encore, nous retrouvons des réclamations concernant le non-respect de la semaine de 40 heures dans plusieurs usines de la région et le maintien de la coutume de l'ouverture et de la fermeture des ateliers au-delà des heures fixées. Les exigences de rendement ne s'améliorent pas non plus, bien au contraire ; la mécanisation, si elle facilite le travail, impose aussi un rythme plus rapide, dans des ateliers devenus plus bruyants. Le salaire à la pièce favorise les ouvrières les plus rapides, les autres devant allonger leurs horaires pour améliorer leur revenu.

## MAUVAISE HYGIÈNE, FATIGUE, ACCIDENTS, MALADIES

Qu'en est-il des conditions de travail dans ces ateliers ? Des situations fort différentes peuvent coexister. Il est significatif à cet égard de citer deux passages de rapports de commissions chargées de la surveillance du travail des enfants, au début des années 1880 : « *A Bévenais, chez les MM. Couturier Frères, les bâtiments sont anciens [...], les ouvriers y sont trop serrés, la propreté y est négligée dans son entier [...] il faudrait jeter le bâtiment actuel à terre et en construire un autre à la place* »<sup>(11)</sup>. « *La manufacture de Monsieur Girodon semble la première digne de tout éloge ; elle attire tout d'abord l'attention du visiteur par l'aspect grandiose des bâtiments construits avec autant d'élégance que de régularité [...]. [Les ateliers sont] spacieux, bien aérés, répondant à toutes les conditions hygiéniques* »<sup>(12)</sup>.

Toutefois, le premier exemple doit rester le plus courant, si l'on en croit le témoignage de l'inspecteur du travail Beauquis, qui en 1902 attire l'attention sur le manque d'hygiène dans les soieries de son secteur. Il insiste sur la nécessité de balayer et mouiller les ateliers en dehors des heures de travail pour éliminer les poussières, et d'installer des crachoirs, même si cela doit provoquer « *l'ironie des employés* ». Dans les soieries, où souvent les salles sont grandes, cette mesure est rendue indispensable par la présence de femmes et de jeunes filles « *qui résistent souvent moins bien que les hommes à l'invasion du bacille de Koch* »<sup>(13)</sup>. Il poursuit en déplorant que peu de progrès aient été faits en ce qui concerne les cabinets d'aisance, sans tout-à-l'égout, et qu'aucune mesure ne soit prise dans les ateliers contre les risques de saut de la navette. Cet outil provoque en effet fréquemment des accidents en s'échappant du métier en marche et frappant les tisseuses au visage. Quelle que soit la cause de l'accident, ce sont essentiellement les mains qui sont touchées : doigts coupés par le couteau du métier, écrasés par les rouleaux ou par d'autres pièces du métier.

Encore après la guerre, le plus grand laisser-aller règne dans les ateliers : en 1923, la secrétaire des Syndicats libres écrit à l'inspecteur du

(11) Arch. dép. Isère, 162 M 12. Rapport non daté dans liasse de l'année 1881.

(12) Arch. dép. Isère, 162 M 12. Rapport non daté dans liasse de l'année 1882.

(13) Arch. dép. Isère, 162 M 14. Rapport du 17.07.1902.

travail au sujet d'une soierie de Chirens, où les métiers à tisser sont trop resserrés, « *les lieux d'aisance donnent directement sur l'atelier* » et où « *les cuisines sont généralement tenues dans un état de malpropreté repoussante* »<sup>(14)</sup>. A l'usine Perrier de Beaurepaire, en 1925 : « *depuis trois mois, les W-C. débordent, ils sont dans un état de saleté repoussant, il en est de même de la cuisine et aussi des ateliers* »<sup>(15)</sup>. Et en 1930, chez Michallet, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs : « *l'eau n'est pas installée. Il y a un simple baquet dans lequel un employé met chaque semaine deux arrosoirs d'eau. Il ne faut pas penser à avoir soif* »<sup>(16)</sup>. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la fréquence des cas de fièvre typhoïde dans les fabriques.

Mauvaise hygiène des locaux de travail, enfermement pendant de longues journées dans des ateliers mal aérés, rendement à assurer... Les ouvrières les moins résistantes y perdent souvent leur santé, comme en témoigne encore en 1935 Mademoiselle Berthollon, secrétaire de l'Union des Syndicats libres du Dauphiné, qui s'occupe alors de l'assurance invalidité à l'Office catholique social. Elle se déclare en particulier « *effarée du nombre de ces toutes jeunes [filles] qui n'ont pas 20 ans et qu'il faut diriger sur un sanatorium* »<sup>(17)</sup>. Tableau confirmé par le *Rapport sur le travail des femmes aux machines industrielles*, dans un paragraphe concernant les soieries. Il y est dit que, chaque année, les ouvrières doivent prendre au moins un mois de repos « *pour cause de fatigue, de troubles nerveux, de manque d'appétit causé par le surmenage, le manque d'air, la chaleur malsaine* »<sup>(18)</sup>.

## ENTRE SON DE CLOCHE ET HURLEMENT DE SIRÈNE

Cependant, c'est sans doute dans les « usines-pensionnats » que les conditions de vie sont les plus difficiles. Ces importantes fabriques se développent surtout entre 1885 et 1900, au moment où la crise lyonnaise provoque un transfert de l'industrie de la soie vers les campagnes. Des centaines de jeunes filles, encore presque toutes des enfants, y vivent toute la semaine, parfois plus lorsqu'elles viennent de loin. Un contemporain, Justin Godard<sup>(19)</sup>, a décrit leur vie, rythmée par le « son de la cloche » ou le « hurlement de la sirène ». A l'atelier, dont elles respirent dix heures par jour l'atmosphère confinée, elles sont surveillées

(14) Arch. dép. Isère, 35 J 34. Lettre du 22.03.1923.

(15) *Ibid.*, 8.06.1925.

(16) *Ibid.*, 31.07.1930.

(17) *Ibid.*, lettre non datée.

(18) Arch. dép. Isère, 35 J 119. Rapport de Mademoiselle Vion. Mai 1936.

(19) Cité par A. CHÂTELAIN, « Les usines-internats et les migrations féminines dans la région lyonnaise », *Revue d'Histoire économique et sociale*, Vol. XLVIII, n° 3, 1970, pp. 373-394.



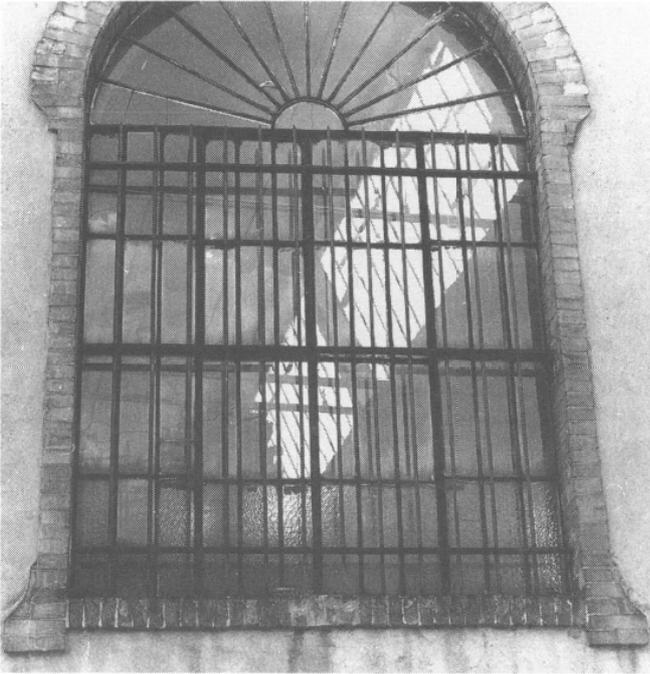
2. La chapelle Permezel, à Voiron, attenante à l'usine. Cliché A. Gautier.

par les contremaîtresses. Au réfectoire et au dortoir, elles le sont par les religieuses. Elles se nourrissent de la soupe ou du plat du jour vendus par les religieuses, ou des provisions ramenées de chez elles : « *le pain épais qui ne sèche pas et que la mère a pétri, du lard, du fromage, un petit pot de beurre, des fruits* ». Elles dorment dans un espace encombré, mal aéré, insuffisant, où elles couchent le plus souvent à deux et où la tuberculose exerce des ravages. Comme beaucoup de ses contemporains attentifs à la question sociale, Justin Godard ne dénonce pas seulement les conditions matérielles d'existence des jeunes filles, mais aussi les dangers moraux auxquels la promiscuité les expose. Aussi réclame-t-il une réglementation stricte pour que l'hygiène soit respectée, mais aussi des mesures instituant une éducation ménagère obligatoire.

Il est difficile de dire avec précision combien de jeunes filles vivent dans ces conditions. En 1892, le procureur de la République estime à plus de 2 000 le nombre d'internes à Voiron et dans les communes proches. Elles sont moins nombreuses dans la région de Bourgoin : 515<sup>(20)</sup>.

Le recrutement ne se limite pas aux localités voisines. Les ouvrières de la région arrivent le dimanche soir ou le lundi matin en train, ou dans de grandes voitures tirées par des chevaux ou des mulets. Parfois, ces deux moyens de locomotion se relaient, les voitures allant chercher en gare les jeunes filles chargées de leurs paniers à provisions. Mais les Savoyardes ou les Ardéchoises peuvent rester six mois sans retourner chez elles, parfois plus. Quant aux Italiennes, il arrive qu'elles ne puis-

(20) Arch. nat., BB 18 1902-1932 A 92 - 7.07.1892.



3. Les grilles d'une usine.

sent plus repartir, faute d'argent pour se payer le voyage. La grève générale de Voiron en 1906 permet de révéler cette situation. Recrutées par la fabrique Permezel en Piémont, elles vivent dans des dortoirs sous les toits, où seules de petites lucarnes laissent passer la lumière. Leurs draps et leurs couvertures, changés une ou deux fois l'an, grouillent de parasites. Les dortoirs sont distincts de ceux des Françaises, parfois à la demande de celles-ci<sup>(21)</sup>.

Des orphelines passent elles aussi leur existence dans les fabriques. En 1906, la maison Ruby en emploie 200, à qui l'on interdit de parler durant les heures d'atelier. La discipline qui règne dans ces usines est en effet extrêmement stricte, justifiant le nom de « bagne capitaliste » que leur attribue la presse socialiste.

Sous ce titre, *L'Avant-Garde de Voiron* dénonce dans un article du 24 février 1895 les méthodes employées dans une soierie voironnaise, où un homme est spécialement chargé de « traquer de toutes parts les ouvrières ». La prière est obligatoire matin et soir, comme dans de nombreuses autres fabriques<sup>(22)</sup>.

Car la religion est étroitement mêlée au travail, à tel point que des chapelles ont été construites pour permettre aux ouvrières d'assister sur place aux offices. Prières et offices ne sont pas toujours obligatoires, en particulier pour les externes, mais il arrive que des ouvrières ayant refusé d'y participer soient renvoyées. A la fabrique Giraud, de Chateaufvillain, les internes ne sortent qu'escortées par des religieuses. Elles doivent suivre le catéchisme, se confesser, communier, et toute désobéissance est sanctionnée par une amende ou un renvoi<sup>(23)</sup>.

Il n'est pas possible de dire si les cas de rébellion sont fréquents, sans doute les contraintes liées au poids de l'univers mental environnant ne les facilitent-elles pas. La pression des parents est invoquée pour justifier l'encadrement religieux, et il est aussi souvent dit que les ouvrières ne semblent pas s'en plaindre. Les représentants de l'État eux-mêmes ne désapprouvent pas toujours ces manifestations d'autorité religieuse. Le commentaire du procureur de la République de Bourgoin en témoigne : « Ces pratiques et la surveillance qui les accompagne sont des obstacles au dévergondage : elles n'ont en général rien de plus excessif que celles

(21) C'est le cas à la fabrique Permezel de Voiron (P. BARRAL, *op. cit.*)

(22) Bibl. mun. de Grenoble, BJ 52. L'usine concernée n'est pas nommée.

(23) Arch. nat., BB 18 1902-1932 A 92. Procureur de la République de Bourgoin, 3.07.1892.

*usitées dans les maisons d'éducation de l'État »*<sup>(24)</sup>. Il semble que lorsque le nombre de pensionnaires diminue, la surveillance se relâche. Durant la même période, le même procureur évoque les quelques ouvrières de la fabrique de MM. Faure et Guinet au Grand-Lemps à qui « *on reproche plutôt de la légèreté de mœurs [...] que l'excès de pratiques religieuses* »<sup>(25)</sup>.

Cependant, peu à peu, les grandes usines-pensionnats disparaissent. Après la guerre de 1914, seules quelques fabriques conservent des internes, et la discipline n'y est plus la même. Une ancienne dévideuse nous a ainsi raconté que dans les années 1920, elle couchait à l'usine Couturier de Charavines. Entre la fin du travail à 18 heures et le retour à 21 heures, elle allait avec ses compagnes danser dans une salle proche où il y avait un piano mécanique. Le repas était vite avalé, et parfois même, elles couraient « faire une valse ou une polka » avant le début de la journée, à 6 heures et demie... Une contremaîtresse couchait au dortoir, mais il n'y avait pas de religieuse. La toilette se faisait à une fontaine qui gelait l'hiver, il fallait alors préparer le soir des bouillottes pour l'eau du lendemain matin. En 1930, 25 dortoirs sont encore occupés dans l'ensemble de la région. De deux à vingt jeunes filles peuvent y coucher. Un peu partout ont été organisés des services de car qui ramènent chez elles les ouvrières habitant à quelques kilomètres. Les autres regagnent chaque jour leur domicile à pied ou à bicyclette, et parfois mangent à midi sur place. Et en plusieurs endroits, les dortoirs ont été remplacés par des cités ouvrières, comme à Renage et à La Tour-du-Pin<sup>(26)</sup>.

## DES SALAIRES MÉDIOGRES

Quelle contrepartie ces jeunes filles, ces femmes reçoivent-elles pour leur travail ? Le plus souvent, les documents font état de la médiocrité des salaires, dont le système est très compliqué : tarifs selon les articles, paiement à façon ou à la journée – alors que les hommes, employés, gars, contremaîtres, sont le plus souvent payés au mois. Nous pouvons nous faire une idée du niveau de ces salaires en le comparant au coût de la vie. *Le Petit Dauphinois* du 4 janvier 1885 indique le prix du pain à Voiron : il coûte entre 0,26 et 0,36 F le kilo ; les pommes de terre 5,50 F le kilo. Or, durant la même période, une tisseuse de l'usine Pochoy touche en moyenne 1,70 F par jour<sup>(27)</sup>.

(24) *Ibid.*, 7.07.1892

(25) *Ibid.*, 3.07.1892

(26) J. JOUANNY, *op. cit.*, pp. 117-118.

(27) Arch. dép. Isère, 199 M2.

D'une manière générale, les employé(e)s du textile sont parmi les moins rémunérés. Leurs salaires peuvent encore se trouver tronqués par les nombreuses amendes prévues à la moindre faute (retard, indiscipline, maladresse). Par ce biais, on en arrive parfois à une situation paradoxale, comme à la fabrique Giraud, de Chateaufvillain, en 1890. Les internes, généralement savoyardes, sont recrutées comme apprenties pour trois ou six années, après lesquelles les parents doivent recevoir le paiement de leur travail. Or, si leur fille a eu de nombreuses amendes, elle doit effectuer une nouvelle période pour payer sa dette<sup>(28)</sup>. Dans une étude faite en 1920, les Syndicats libres estiment que, dans le tissage, il y a à peu près équivalence entre l'augmentation du coût de la vie et celle des salaires. Il y a donc stagnation du pouvoir d'achat des ouvrières, alors que cette période est plutôt favorable pour la soierie<sup>(29)</sup>.

En fait, il ressort que, dans les moments difficiles, les patrons diminuent les salaires ou les heures de travail, et font valoir les sacrifices faits pour maintenir les fabriques ouvertes ; mais lorsque la conjoncture est meilleure, les salaires ne sont pas pour autant réajustés en proportion.

#### ET POURTANT, DES RIRES...

Ce que nous aimerions mieux connaître, c'est l'ambiance qui règne dans les soieries. Quel est l'état d'esprit général, comment ces très jeunes filles et ces femmes vivent leurs relations entre elles, avec leurs contremaîtres et contremaîtresses, leur directeur ou leur patron. A ce sujet, les documents sont à peu près muets, sauf si un événement exceptionnel se produit : conflit entre ouvrières françaises et italiennes, ou, à partir de 1906, dissensions entre la CGT puis la CGTU et le Syndicat libre qui se réclame du catholicisme. Nous trouvons également peu de choses sur les attitudes des supérieurs hiérarchiques. Parfois une grève éclate pour demander le renvoi d'un contremaître, ou au contraire pour protester contre celui d'un directeur. La question des violences ou des grossièretés sexuelles n'est qu'évoquée dans un ou deux cas. Silence général autour de faits dont il ne faut pas parler, ou effective rareté ?

Seuls des témoignages d'anciennes ouvrières pourraient permettre de connaître ces détails, au moins pour la période postérieure à 1910. Les rares que nous ayons recueillis apportent une note inattendue, avec des souvenirs de fous rires, de camaraderie dans les ateliers, de gaieté enfin. Même si nous savons que le passé paraît toujours plus beau qu'il n'a été, il nous semble plausible que chez des ouvrières aussi jeunes, l'enfer-

(28) Arch. nat., BB 18 1902-1932 A 92. Procureur de la République de Vienne, 5.07.1892.

(29) Arch. dép. Isère 35 J 115

mement ne réussisse pas à tuer toute spontanéité. Certaines nous ont dit aussi leur plaisir d'aller à l'usine, après avoir été domestiques dans des fermes ou chez des « bourgeois ». L'une d'elles a même demandé à travailler à l'atelier pour retrouver ses amies, alors qu'elle avait été embauchée dans un bureau ; elle dit ne l'avoir jamais regretté.

Des failles existent, des possibilités de « tricher » un peu. Une ancienne ouvrière disait, paraît-il, avoir toujours une balle dans sa poche, avec laquelle elle jouait lorsque le contremaître ne la voyait pas. Une autre nous a raconté qu'elle et ses compagnes tricotaient pendant que leurs métiers marchaient ; si le directeur les surprenait, il subtilisait les ouvrages qu'elles allaient réclamer le soir. Sans doute sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il faut garder à l'esprit l'extrême variété de situations, selon la fabrique, sa taille, la discipline qui y règne, la personnalité de ceux qui encadrent, selon la période aussi. Il est en tout cas permis de penser que seule peut résister la jeune fille robuste et pas trop rebelle. Un cas d'ouvrière a été évoqué devant nous. Ne supportant aucune remontrance, elle a quitté l'usine, et l'on parlait d'elle comme d'une « fille perdue ». Sans doute était-il difficile d'affirmer sa personnalité, avec le poids énorme de l'environnement, et la très forte pression de l'entourage, famille, amies, patrons, notables.

## PATERNALISME ET RELIGION

Ce qu'il est convenu d'appeler le « paternalisme » patronal règne. Nous en avons rencontré des exemples à propos des usines-pensionnats, mais il est présent partout, et à plus forte raison dans les ateliers de petite ou moyenne importance, où patrons ou directeurs connaissent chacune de leurs ouvrières. Les syndicalistes eux-mêmes, ou les ouvrières venant de se battre pour obtenir une augmentation, font parfois des démonstrations qui peuvent nous surprendre. Ainsi en 1900, les délégués des ouvriers et ouvrières de l'usine Schwarzenbach signent un procès-verbal de fin de grève dans lequel il est dit qu'ils « *sauront montrer à leurs patrons les sympathies dont ils sont dignes et ne ménageront pas les marques d'amitié pour les directeurs et contremaîtres* »<sup>(30)</sup>.

Plus étonnant encore, nous voyons en 1906 les ouvrières de l'usine Carlin (en février) et de l'usine Brunet (en mars) offrir un bouquet de fleurs à leur patron qui leur a accordé une augmentation. Il est vrai que dans le premier cas, il est précisé que ces fleurs sont rouges !<sup>(31)</sup> Cette même année, la délégation ouvrière n'hésite pas à « *choquer le verre en l'honneur de cette heureuse réconciliation* », lors de la reprise du travail à

(30) *Le Petit Dauphinois* du 9.07.1900.

(31) *Ibid.*, 4.02.1906.

la fabrique Blachot<sup>(32)</sup>. A l'occasion du mariage de sa fille, en 1903, ce même Monsieur Blachot avait offert à son personnel un banquet de 150 couverts dont *Le Petit Dauphinois* du 23 février donne un compte rendu détaillé. Il reproduit l'allocution prononcée au dessert par le directeur de l'usine, dans laquelle il exprime la reconnaissance éprouvée pour le patron « *car dans la période si dure et difficile que traverse l'industrie de la soierie, Monsieur Blachot a su, par son travail et son expérience du métier, faire le nécessaire pour nous procurer du travail à nous-mêmes sans porter atteintes à nos intérêts. Et si, comme on le dit avec juste raison, les bons patrons font de bons ouvriers, les bons ouvriers, à leur tour, font de bons patrons* ». A la suite de cette allocution, des délégués portent à Monsieur Blachot un « *cadeau magnifique* » fait par le personnel aux nouveaux époux, accompagné d'une « *adresse pour remercier Monsieur Blachot de la bienveillance et former des vœux sincères pour sa santé et celle de sa femme* ». Après quoi la réunion se termine par des chansons. Anecdote qui ne concerne pas un fait isolé, *Le Petit Dauphinois* en relatant plusieurs autres identiques.

La religion, dont nous avons déjà souligné l'importance, n'est pas seulement présente dans les grandes fabriques. Une ancienne ouvrière, qui a travaillé de 1912 à 1917 chez Bonnet, à Voiron, se souvient que le personnel pouvait sortir une heure plus tôt les veilles de grande fête pour aller à confesse. Mais le lendemain, il fallait remettre au bureau un billet signé par le curé. Le jour de l'Immaculée Conception, dans tous les ateliers, tissage, préparation, emballage, les ouvrières garnissent les niches dans lesquelles se trouve en permanence une statue de la Vierge. On les autorise à aller voir les décorations dans les autres ateliers, ce qui occasionne une récréation et des galopades dans l'usine. Il n'y a pas de Syndicat : « *C'était plutôt le curé de Saint-Pierre qui commandait, et Madame... (la femme du directeur) qui commandait le curé de Saint-Pierre et tous les catéchismes, elle avait tous les enfants en catéchisme* ». Cette importance du curé de la paroisse, nous la retrouvons à travers une lettre écrite le 6 avril 1925 par une ouvrière de Saint-Geoire-en-Valdaine à l'une des dirigeantes des Syndicats libres, qu'elle termine ainsi : « *Nous nous sommes informés avec Monsieur le Curé des salaires des usines où la CGT et Libres sont établis : nous avons le même tarif. Possédant la paix, nous désirons de tout cœur la garder* »<sup>(33)</sup>.

## RÉVOLTES...

La paix souhaitée par cette adhérente des Syndicats libres et ses compagnes est cependant parfois troublée par des mouvements de grèves

(32) *Ibid.*, 27.04.1906.

(33) Arch. dép. Isère 35 J 14.



4. La grève de 1906 à Voiron.

plus ou moins longs et plus ou moins agités. Nous en avons recensé 132, pour toute la durée de la Troisième République, dans l'ensemble de la région<sup>(34)</sup>. Peu nombreux pour une période relativement longue, la plupart de ces mouvements se passent paisiblement. Les actes de violence sont rares, quelques pierres jetées contre une fenêtre d'usine, des coups, des bousculades, des cris surtout, des injures, des sifflets. Violence qui d'ailleurs est presque toujours dirigée contre d'autres ouvrières non-grévistes, et non pas contre la fabrique et sa hiérarchie. Pourtant, telles qu'elles se déroulent, elles sont bien le signe visible d'une révolte que l'on peut supposer latente chez beaucoup. La plupart d'entre elles ont pour première cause une revendication salariale : demande d'augmentation des tarifs, mais aussi souvent protestation à la suite de leur baisse. Parfois, d'autres revendications sont exprimées, relatives aux horaires, à la discipline, aux conditions de travail. L'ampleur des mouvements est bien entendu liée à l'apparition et à l'implantation de l'organisation syndicale. Aussi les arrêts de travail les plus longs, accompagnés de manifestations houleuses, se produisent-ils au début du siècle.

La grève de Voiron a ainsi accompagné en 1906 une agitation nationale, qu'elle avait toutefois précédée. En effet, le mécontentement couvait depuis plusieurs mois parmi les ouvrières du textile, provoqué par des diminutions de salaires répétées. En février, les tisseuses de deux fabriques cessent le travail, déclenchant un mouvement qui gagne toute

(34) Arch. dép. Isère, dossiers 166 M 1 à 166 M 25, et articles de presse. Ce chiffre doit bien entendu être assorti de multiples réserves. Notamment il convient de préciser que nous avons comptabilisé une seule grève lorsque l'arrêt de travail se produit simultanément dans plusieurs fabriques d'une même commune.

la commune et se communique alentour. Il atteint son apogée en mars, avec la déclaration de la grève générale. Des cantines populaires sont mises en place, la CGT et la population voironnaise soutiennent l'action des ouvrières qui tiennent des réunions quotidiennes, défilent dans les rues avec un drapeau rouge en chantant *L'Internationale*. Des heurts se produisent avec les gendarmes, dont les effectifs ont été renforcés, et à partir du mois d'avril, la troupe occupe la ville, campant sur le mail et quadrillant les autres quartiers. Cette importante agitation se soldera par un échec pour les ouvrières, et le travail reprendra, avec des rebondissements qui maintiendront jusqu'en décembre un climat houleux. C'est en réaction à ces événements et à la doctrine de la CGT que se crée le Syndicat libre des ouvrières du tissage de Voiron qui « *s'inspire de la morale sociale du catholicisme* »<sup>(35)</sup>. Il naît de l'initiative de Cécile Poncet, issue de la bourgeoisie grenobloise et très liée aux milieux du catholicisme social qui apporteront leur appui à la nouvelle organisation. Division qui apparaîtra ensuite de manière très forte dans certaines fabriques, opposant parfois durement les ouvrières entre elles.

D'autres mouvements importants mériteraient d'être évoqués, comme ceux qui se produisent en 1908 et 1911 à la « Grande Fabrique ». Les deux fois, c'est également une diminution de salaires qui entraîne un arrêt de travail dans cette usine-pensionnat que la presse socialiste n'appelle que « le bagne de Renage ». Mais en 1911, la CGT profite de la protestation pour organiser le syndicat à l'intérieur de la fabrique ; les ouvrières propagandistes sont renvoyées, ce qui relance le mouvement. Comme à Voiron auparavant, une partie de la population reconnaît le bien-fondé des revendications ouvrières. Ainsi, la commune tout entière vit pendant cinq semaines au rythme des « conduites » faites aux « jaunes » non-grévistes, des actions contre les « galères »<sup>(36)</sup> ramenant les internes à l'usine, et des manifestations sous bannière syndicale ou sous drapeau tricolore. Le mouvement se termine par usure, les patrons n'étant pas gênés par la grève. Elle se produit en effet dans une période où le travail manque, et les ouvrières vont peu à peu s'embaucher dans d'autres fabriques, comme cela se passe souvent.

\*

\*      \*

(35) E. GUERRY, *Les Syndicats Libres Féminins de l'Isère*, Thèse de droit, Grenoble, 1921.

(36) Voitures tirées par des chevaux qui emmènent et ramènent les internes à la gare de Rives.

Au-delà des faits que nous rapportons, nous aurions aimé mieux connaître ces jeunes filles, ces femmes, qui ont travaillé et se sont parfois révoltées. Mais les documents dont nous avons disposé ne nous les ont le plus souvent montrées qu'à travers des discours masculins : gendarmes, commissaires de police, maires (qui peuvent aussi être des industriels), sous-préfets, préfets, juges de paix, patrons, députés, etc. Quelques noms apparaissent parfois, derrière lesquels nous aimerions pouvoir mettre un visage, une histoire. Il s'agit toujours de celles qui par leur action, dans l'une ou l'autre des organisations syndicales, se sont mises en avant et ont tenté de regrouper et d'entraîner leurs compagnes pour améliorer leurs conditions de vie. Nous pouvons ainsi évoquer Lucie Baud, qui joue un rôle de premier plan lors de la grève de 1906 à Voiron<sup>(37)</sup>, Emilie Romanet qui domine de sa personnalité énergique la Chambre syndicale CGT puis CGTU, Eugénie Cottin qui de son côté est à la tête du Syndicat libre du Textile. D'autres noms figurent parfois dans les rapports, évoquant des femmes plus obscures sorties fugitivement de l'anonymat...

Pour nous, une impression très forte s'est dégagée au fur et à mesure que nous avançons dans notre recherche, malgré les nuances et les réserves dont il convient de l'assortir. C'est le sentiment que sur toute la durée de la période étudiée – soit environ 66 ans – il n'y a pas eu de changement notable en ce qui concerne les situations les plus courantes. Ainsi retrouvons-nous des faits identiques à des années d'intervalle : détournement des lois sur le travail des enfants et sur la durée de la journée de travail lorsque les commandes pressent, et chômage en période de crise, médiocrité des salaires – diminués, souvent en même temps que les horaires, dans les moments difficiles où les patrons font valoir les sacrifices consentis pour maintenir les fabriques ouvertes, mais pas réajustés en proportion lorsque la conjoncture est meilleure –, mauvaise hygiène dans les ateliers et longueur des journées entraînant fatigue et maladies. Malgré quelques ruptures dues aux grèves, un quotidien fait de discipline, souvent dans un environnement religieux, dont les « usines-pensionnats » ont été l'exemple extrême.

Andrée GAUTIER  
*Grenoble*

(37) Lucie Baud nous est un peu mieux connue grâce à son témoignage, rare et précieux, paru en 1908 dans la revue *Le Mouvement Socialiste*, repris intégralement et présenté par Michelle Perrot dans *Le Mouvement Social* d'oct.-déc. 1978, n° 105. Elle a fondé en 1902 le « Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie du canton de Vizille » dont elle devient secrétaire. A ce titre, elle participe en 1904 au congrès national de l'industrie textile à Reims. En 1905, elle est l'une des principales animatrices de la grève de Vizille, commune qu'elle doit quitter. Elle s'embauche à Voiron, où elle joue de nouveau un rôle de premier plan.